Présentation du projet de création d'un centre paramédical à Gennevilliers



Initié et présenté par :

Anne BLANCHARD, Psychomotricienne: blanchardanne87@gmail.com

 $Rebecca\ RIGAULT,\ Psychomotricienne: \underline{r.rigault@hotmail.fr}$

Victoria EMILE, Orthophoniste : victoriaemile.ortho@gmail.com

Virginie HOSTE-NOTEBAERT, Orthophoniste : notebaert.virginie@yahoo.fr

Pauline LANDRY, Orthophoniste : <u>plandry.ortho@gmail.com</u> Sylvie LEFEVRE, Orthophoniste : <u>sylvie.lefevre-cab@wanadoo.fr</u>

Table des matières

1. Présentation du projet	3	
1.1 Présentation de l'équipe	3	
1.2 Répondre à l'urgence	4	
1.3 Problématiques actuelles et risques encourus	5	
2. Perspectives et plus-values	6	
3. Cahier des charges et devis	7	
3.1 Cahier des charges	7	
3.2 Devis et plans	8	
3.3 Planning d'exécution des travaux et date d'ouverture du cabinet.	10	
4. Demande de subventions	10	

1) Présentation du projet

1.1 Présentation de l'équipe

Sylvie LEFEVRE est diplômée du Certificat d'Orthophonie de Paris, depuis 1993. Elle partage son activité entre le cabinet et les soins à domicile. Elle reçoit principalement des patients atteints de pathologies telles que la maladie d'Alzheimer, de Parkinson ou encore des troubles du langage en post AVC. Elle reçoit aussi des patients ayant des troubles du langage oral ou écrit en lien avec le Syndrome d'Asperger. Elle exerce depuis plus de 30 ans à Gennevilliers, ce qui a permis une pérennisation des très bonnes relations entretenues avec les différents acteurs de la santé ou de l'éducation sur le secteur.

Virginie HOSTE-NOTEBAERT est diplômée de la Haute École Mons-Borinage (Belgique) en 2001. Elle est installée en libéral à Gennevilliers depuis 15 ans et travaille en étroite collaboration avec les écoles de la ville, les médecins et les structures. Sa patientèle est composée d'enfants et d'adultes rencontrant des difficultés de langage, de mémoire et de raisonnement.

Pauline LANDRY est diplômée depuis 2017 de la Haute École Marie Haps à Bruxelles. Elle a une patientèle exclusivement pédiatrique. Elle accueille principalement des enfants ayant des troubles de la communication et du langage, notamment dans le cadre de troubles du spectre autistique ou de syndromes génétiques divers. Elle reçoit également des enfants ayant des troubles développementaux du langage oral, des troubles des apprentissages ou encore des troubles alimentaires pédiatriques. Le projet de création de ce cabinet pluridisciplinaire est la raison de son installation.

Victoria EMILE est diplômée de l'école d'orthophonie de Paris depuis 2009. Elle a rejoint le cabinet en janvier 2023, après 13 années de pratique à Asnières sur Seine en établissement spécialisé pour enfants sourds avec ou sans handicap associé. Son expérience professionnelle en équipe paramédicale l'a fortement incitée à rejoindre le cabinet Chandon avec ce projet de création d'un lieu pluridisciplinaire.

Anne BLANCHARD est diplômée de l'ISRP de Paris en 2010. Cette dernière pratique en libéral à Gennevilliers depuis 2014 au centre thérapeutique Auguste Renoir. Mme Blanchard a été formée par le RPSOF-ASNR (réseau pédiatrique sud-ouest francilien-Association pour le suivi des nouveau-nés à risque). Elle a également terminé une formation sur trois ans en logico-mathématiques auprès du GEPALM (2021). Mme Anne Blanchard accueille des patients du nourrisson à la personne âgée.

Rebecca RIGAULT est diplômée de l'IFPVPS depuis 2016. Elle exerce à Gennevilliers depuis 3 ans, après avoir pratiqué 4 ans en EHPAD. Elle reçoit principalement des enfants présentant un Trouble du Spectre Autistique, un Syndrome d'Exposition Précoce et Excessive aux Écrans (EPEE), un Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, un Haut Potentiel Intellectuel et ou Émotionnel ou encore des troubles des apprentissages. Elle désire étendre son activité auprès de la personne âgée à Gennevilliers.

1.2 Répondre à l'urgence

Les professionnels de santé font face à une demande de soins exponentielle depuis plus de dix ans sur le secteur. De surcroît, la crise sanitaire concomitante à la fermeture de cabinets paramédicaux a aggravé une situation déjà inquiétante.

Les orthophonistes ne sont plus que sept sur la ville de Gennevilliers.

Mesdames Landry, Hoste, Lefèvre et Emile sont submergées par des demandes de prise en charge auxquelles elles ne peuvent pas répondre. Plus de 300 patients sont en attente de soins.

Quant à Madame Blanchard et Mme Rigault, psychomotriciennes, le temps d'attente avant la possibilité d'une prise en charge ou même d'un bilan psychomoteur est d'une année.

Toute une population ayant donc fondamentalement besoin de soins restent donc très longtemps sans suivi.

Celle-ci est essentiellement composée d'enfants âgés de 0 à 6 ans présentant un Trouble du Neurodéveloppement. Or, on sait que pour cette population particulièrement vulnérable, une prise en charge précoce est essentielle.

Dans ce cadre, il semble important de rappeler que la **Haute Autorité de Santé a publié en mars 2020, des recommandations de bonne pratique** dans le repérage et l'orientation des enfants porteurs ou à risque de troubles du neurodéveloppement.

Ces recommandations visent à harmoniser les pratiques des professionnels de soin et optimiser le parcours du patient et de sa famille, depuis l'identification des signes d'alerte d'un TND, la démarche diagnostique, jusqu'à l'intervention précoce et la prise en soin adaptée.

L'aboutissement de notre projet permettra de répondre au mieux aux besoins d'interventions, tout en respectant les recommandations de la HAS.

Fig1. Tableau d'orientation vers les interventions précoces simultanément ou en attente du diagnostic (HAS)

Déficit	Type d'intervention		Type d'intervention	
Troubles du tonus ou du développement de la motricité ou de la posture	Kinésithérapie, Ergothérapie, Psychomotricité,			
Troubles de l'oralité alimentaire et verbale	Orthophonie, kinésithérapie,psychomotricité, ergothérapie, diététicien			
Troubles de la communication et du langage	Orthophonie, psychomotricité			

Troubles visuels	Orthoptie, ophtalmologie		
Troubles du comportement : anxiété, inhibition, agitation, troubles de la régulation émotionnelle et des conduites	Psychomotricité, éducation spécialisée, psychologie, ou pédopsychiatrie		
Trouble de la coordination isolé (maladresse)	Ergothérapie, psychomotricité		
Troubles de la motricité fine	Ergothérapie, psychomotricité en fonction de l'âge		
Difficultés graphiques, environnementales et besoin d'installation	Ergothérapie, psychomotricité, orthophonie		
Décalage global des acquisitions (suspicion de trouble du développement intellectuel- TDI)	Orthophonie, psychomotricité		
Trouble de l'attention et des fonctions exécutives	Neuropsychologie , ergothérapie, orthophonie, psychomotricité		
Ces orientations se feront en fonction de l'âge de l'er l'expertise en neurodéveloppement pédiatrique des Les professions surlignées en gras sont à prioriser.			

En ce qui concerne l'offre de soin globale, il semble essentiel de rappeler que **Gennevilliers est classée** en ZIP+. Cette désertification paramédicale est donc d'autant plus alarmante qu'elle s'inscrit dans un contexte social précaire.

Or, nous savons aujourd'hui **qu'un milieu socioéconomique défavorisé constitue un facteur de risque** contribuant à l'apparition de troubles du neurodéveloppement.

1.3 Problématiques actuelles et risques encourus

Les orthophonistes du cabinet avenue Chandon se trouvent depuis plusieurs années confrontées à deux problématiques majeures : l'accessibilité et la surface du local. Certains patients ou accompagnants ne peuvent être reçus, notamment parce que le local actuel n'est pas aux normes PMR.

Certaines orthophonistes ont un bureau à l'étage et l'escalier, très raide, ne permet pas un accès sécurisé aux patients les plus fragiles.

Enfin, les bureaux d'environ 9m2 deviennent vraiment trop étroits compte tenu des types de prises en charge proposées et de la nécessité de pouvoir recevoir les parents, les familles et les aidants.

Les prises en soins de groupe ne peuvent être proposées puisque l'agencement du cabinet ne le permet pas.

Les psychomotriciennes ont la volonté, depuis plus de deux ans, d'augmenter leur temps de pratique à Gennevilliers. Malheureusement, cela leur est impossible, faute de bureaux disponibles. L'une d'elle est contrainte d'exercer depuis un an dans un local inadapté n'ayant d'autre choix.

De cette **problématique commune** a émergé la volonté de travailler ensemble, au sein d'un même local.

Aujourd'hui, après deux années de recherches, si aucune solution n'est trouvée, quatre orthophonistes et une psychomotricienne seront contraintes de quitter Gennevilliers, faute de local adapté. De nombreux patients (dont de nombreux relevant de la MDPH) se trouveront privés de soins et tous ceux en attente n'en bénéficieront peut-être jamais.

Ce départ aggraverait la vague de fermetures de cabinets paramédicaux que connaît le secteur depuis plusieurs années. En effet, plus d'un tiers des orthophonistes de Gennevilliers ont cessé leur activité sur la ville ces 5 dernières années.

C'est donc dans un contexte sous haute tension, que tout un pan paramédical s'effondrerait.

2) Perspectives et plus-values

L'aboutissement de ce projet permettra :

- o Une meilleure coordination des soins et un réel travail pluridisciplinaire
- o Une meilleure orientation et un accompagnement spécifique des aidants
- o De **faciliter l'accès aux soins** et d'augmenter la qualité de ceux-ci grâce à une forte complémentarité des différentes professionnelles
- o Une augmentation de l'offre en psychomotricité à Gennevilliers
- o Le maintien d'une tarification adaptée à la population gennevilloise (psychomotricité)
- Une augmentation de l'attractivité, favorisant l'installation de nouveaux professionnels de santé et l'accueil de collaborateurs, stagiaires et remplaçants
- o La mise en place de groupes thérapeutiques à destination des patients et/ou des aidants
- o L'accueil des patients (et/ou de leurs accompagnants) porteurs d'un handicap moteur grâce à l'accès PMR
- o Accéder à une nouvelle offre de soins pour la personne âgée
- Une poursuite des réflexions et actions communes autour des projets et groupes de travail, initiés par la CPTS et le PSUGVLG (par ex. : groupe gestion des écrans)
- o Un maintien et une pérennisation des partenariats établis avec les différents acteurs de santé (dont structures de soins), du social et d'éducation du territoire

3) Cahier des charges et devis

3.1 Cahier des charges

Afin d'exercer notre pratique et mener ce projet à bien, nous avons besoin de :

- 6 bureaux d'une surface d'un minimum de 13m2, afin que chaque professionnelle puisse y exercer de manière pérenne, en adéquation avec sa pratique
- o 1 salle de réunion d'un minimum de 10 m2
- o Au moins un accès PMR (passage des portes, largeur minimum d'un cheminement, WC)
- o Fenêtres avec ouverture/fermeture manuelle (aération obligatoire pour respecter les gestes barrières recommandés par les autorités).
- o Pose d'un digicode à l'entrée de la salle d'attente (sécurité)
- o Pose d'un revêtement au sol adapté au passage intensif

L'OPH de Gennevilliers nous accompagne dans notre recherche de local.

Vous trouverez ci-dessous, les plans ainsi que le devis pour le local situé avenue Lénine.

JNAPANU BATIMENT

SARL au capital de 50 000 €

100 avenue du Général Leclerc- 93500 PANTIN

SIRET 49986997200020

APE 4331 Z

TVA 16499869972

Tél.01.57.42.39.34 / 06.69.38.02.86

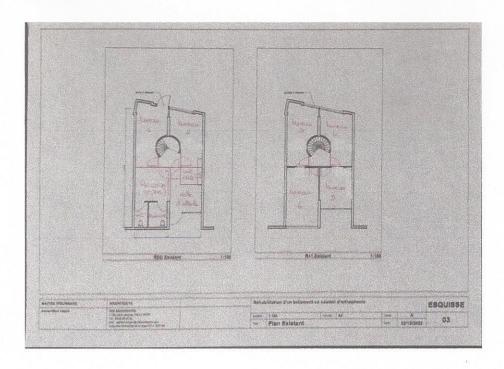
inapanu.batiment93@gmail.com

3.2 Plans et devis

Plan initial du 40 avenue Lénine, 92230 Gennevilliers



Plan avec modifications



Devis

Prestation	U	Q	PU	Montant HT
Depose grillage en façade	ens	1,00	570,00 €	570,00 €
Depose cloison	ens	1,00	650,00 €	650,00 €
Depose 3 portes	ens	1,00	525,00 €	525,00 €
Depose cuisine	ens	1,00	610,00 €	610,00€
Depose sol 60m²	m²	60,00	30,00 €	1 800,00 €
Depase revêtement de sol	m²	120,00	25,00 €	3 000,00 €
Fourniture et pose de cloison 72/48	M ²	50,00	75,00 €	3 750,00 €
Fourniture des portes	ы	8,00	410,00 €	3 280.00 €
Faux plafond	M²	65,00	79,00 €	5 135.00 €
Electricité				
Fourniture et pose de 20 prises	U	20,00	85,00 €	1 700,00 €
Interupteur	U	12,00	89,00 €	1 068,00 €
Rajout sur le tableau electrique dijonteur	695	1,00	2 250,00 €	2 250,00 €
Création informatique	f	1,00	1 650,00 €	1 650,00 €
Fourniture et pose de 38 dalles Led	ш	38,00	75,00 €	2 850,00 €
Réalisation d'un réagréage P3	m ³	120,00	22,00 €	2 640,00 €
Fourniture et pose d'un sol souple PVC et carrelage	m,	120,00	79,00 €	9 480,00 €
Fourniture et pose de 2 couches de peinture satinée	ens	1,00	9 600,00 €	9 600,00 €
Mise en place d'un tableau de chantier	ens	1,00	650,00 €	650,00€
Plomberie				- €
Réseaux d'eau chaude et froide dans la cuisine + fourniture et pose d'un ballon				- €
d'eau chaude de 15 litres L'arrivée d'eau chaude et froide pour WC PMR				
Calfeutrage pour évacuation WC PMR et lave main	1		-	
Fourniture et pose d'un lave main	ens			- €
Fourniture et pose d'une barre PMR	1		-	- €
Pose de la cuisine	1	1,00	3 950,00 €	3 950,00 €
Nettoyage fin de chantier	f	1,00	1 000,00 €	1 000.00 €
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				
Depose de l'ancienne porte et fourniture et pose sur mesure	ens	1,00	4 500,00 €	4 500,00 €
Fourniture et pose de 3 volets reulant sur mesure	ens	1,00	3 500,00 €	3 500,00 €
Réparation des fenêtres	ens	1,00	750,00 €	750,00 €
Calfeutrage pour évacuation WC PMR et lave main	T	1		
Fourniture et pose d'un lave main	ens			-
Fourniture et pose d'une barre PMR	1			-
Pose de la cuisine	-	1,00	3 950,00 €	3 950,00
Nettoyage fin de chantier	f	1,00	1 000,00 €	-
secorage in de Chamer	÷	1,00	1 000,00 €	1 000,00
Depose de l'ancienne porte et fourniture et pose sur mesure	ens	1,00	4 500,00 €	4 500,00
Fourniture et pose de 3 volets roulant sur mesure	ens	1,00	3 500,00 €	3 500,00
Réparation des fenêtres	ens	+	750,00 €	
Féation de câblage VDI	for	f. 1,00	2 358,00	'
ourniture et pose d'une alarme	for	+	2 150,00	+
	#			
	\pm			
TOTAL € H.T. PLATRERIE				69 416,00
TVA 20%				13 883,20
TOTAL € T.T.C.				83 299,20

3.3 Planning d'exécution des travaux et date d'ouverture du cabinet paramédical

Concernant le local situé au 40 avenue Lénine, JNAPANU BATIMENT estime une durée de travaux de 2 mois.

Début des travaux : juin 2023

Ouverture du cabinet : septembre 2023

4) Demande de subventions

Nous ne pouvons répondre aux charges imputées à l'aménagement du local en tant que locataires.

En effet, nos **chiffres d'affaires** respectifs ainsi que notre volonté de **préserver une tarification adaptée en psychomotricité** (les orthophonistes étant conventionnées) aux habitants de Gennevilliers, ne permettent pas un tel investissement financier de notre part.

Nous sollicitons par la présente, une aide financière aussi élevée que possible indispensable à la mise en œuvre de ce projet fondamental pour la population de Gennevilliers.

Aujourd'hui, la santé constitue un enjeu primordial, dont la ville a fait l'une de ses priorités, comme expliqué dans la « lettre d'infos » de la Mairie de février 2023.

Ce projet s'inscrit donc, à part entière, dans la lutte contre la désertification paramédicale menée par la ville de Gennevilliers et rejoint l'appel au rassemblement des professionnels de Santé lancé par l'État. Sans financement public, le projet sera définitivement compromis et quatre orthophonistes et une psychomotricienne seront contraintes de rechercher un autre lieu d'exercice, faute de local adapté.

Ce sont près de **140 patients**, majoritairement des **enfants**, qui n'auront **plus de soins en cas d'arrêt de nos activités à Gennevilliers**. A ce chiffre s'ajoute ceux en attente de suivi.

Il nous semble essentiel de rappeler ce projet ne pourra voir le jour sans le soutien de la ville de Gennevilliers et de ses partenaires.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et à notre projet Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout échange

> L'ensemble de l'équipe Mesdames Blanchard, Émile, Hoste-Noteabaert, Landry, Lefèvre et Rigault